TARIFS & *CONDITIONS* POUR LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DE VILLENEUVE SAINT SALVES SANS HEBERGEMENT

Date : **Nom et adresse :** **Tél. :**	**Habitants de Villeneuve Saint Salves** Week-end 120 € ½ Journée (5h au maximum) 70 € **Habitants extérieurs** Week-end 170 € ½ Journée (5h au maximum) 100 € Associations Extérieurs 50 € Nettoyage salle 25 € Vaisselle (environ 40 à 50 couverts) 20 € Caution 500 € Réservation 30 € <u>*A fournir*</u> *: une* ***attestation d'assurance d'occupation temporaire de locaux****, précisant le lieu et les dates*
Signature	***Le chèque de caution et de réservation font office de retenue de la salle des fêtes*** Elle sera remboursée : * si pas de dégradations * en cas de force majeure (décès, accident grave) avec une pièce justificative * la salle peut être réquisitionnée à tout moment par la préfecture en cas d'évènements graves **Si le chèque de caution ne couvre pas les dégradations, une plainte sera déposée.** Le Maire

Prendre contacte « **<u>1 semaine avant</u>** » avec le Responsable de la salle pour convenir d'un rendez-vous pour l'état des lieux.

Monsieur VINOT Jean-Louis au 03 86 41 84 60